

AUDIT DES COMPTES DE BILAN ET DE GESTION

Audit des comptes de bilan et de gestion : 5 jours

L'audit est une procédure qui certifie les comptes d'une entreprise. Elle est assurée par un auditeur (personne en charge de cette mission) qui atteste de la bonne santé financière de l'entreprise ainsi que de la régularité de sa gestion. Un bon audit assure ainsi une certification à ladite entreprise auprès de différents partenaires ou organismes par exemple. Au-delà de cette mission de contrôle, l'auditeur grâce à son analyse permet à son client de prévoir les futures démarches à effectuer. L'audit permet donc une analyse dans de nombreux domaines très différents : la comptabilité, la finance, le management, le processus de développement d'un produit etc. Cette formation vous donnera les outils pratiques pour auditer les entreprises.

Objectifs de la formation :

Donner des outils pratiques permettant d'auditer les comptes de bilan et de gestion de l'entreprise. La méthode pédagogique sera basée sur les exercices et cas pratiques.

Public concerné :

Les praticiens de l'Audit et du Contrôle Interne.